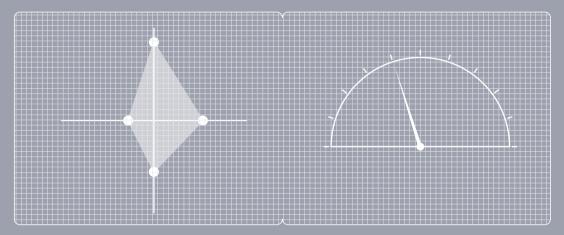
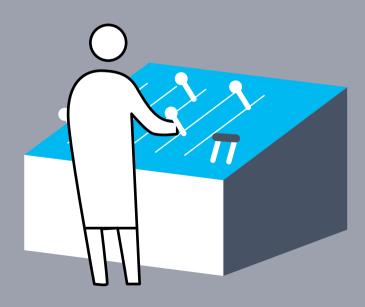
Civic tech

Une exploration critique des tensions et des usages de demain







Civic tech

Une exploration critique des tensions et des usages de demain

Ce document résulte une initiative du pôle Innovation, Etudes et Prospectives de la CNIL, en collaboration avec l'agence de design Vraiment Vraiment et le chercheur Clément Mabi, spécialiste de ces sujets.







Ce document a été produit grâce à deux ateliers réunissant des participants experts de ce sujet

Aurore Bimont

Cofondatrice de Système D, incubateur de Démocratie Ouverte

Edouard Bouté

Doctorant à l'UTC Compiègne

Rudy Cambier

Co-dirigeant du Liberté Living Lab

Anne Gaël Chiche

Responsable de l'Agora, Maison des initiatives citoyennes de la ville de Nanterre

Arnaud de Champsavin

Référent civic tech DINSIC / DITP

Tatiana de Feraudy

Chercheuse à l'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique, Décider ensemble

Cécile Leguen

Associée. Datactivist

Clément Mabi

Chercheur à l'UTC de Compiègne

Jacques-François Marchandise

Délégué général de la FING

Clémence Pène

Cheffe de projet innovation, DITP

David Prothais

Chercheur associé à l'UTC de Compiègne, fondateur de Eclectic Experience

Julien Rossi

Chercheur à l'UTC Compiègne

Suzanne Vergnolle,

Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Participants CNIL:

Juliette Hirtz

Conseillère de la présidente, responsable de mission éthique et numérique de la CNIL

Tiphaine Havel

Conseillère questions institutionnelles et parlementaires de la CNIL

Valérie Peugeot

Chercheuse au sein du département de sciences sociales et humaines d'Orange, membre du collège des commissaires de la CNIL, en charge du secteur santé.

L'équipe du Laboratoire d'innovation numérique de la CNIL (LINC) : Martin Biéri, Régis Chatellier, Antoine Courmont, Hajar El Aoufir, Manuel Vazquez



Quelle grille de lecture pour les civic tech?

C'est progressivement devenu un poncif que de parler de l'influence de plus en plus forte des technologies d'information et de communication numériques (TICN) sur le développement de notre société. La « révolution numérique » que connaissent nos moyens de produire de l'information et de communiquer entre pairs influence fortement le fonctionnement de nos sociétés. La démocratie, considérée dans sa capacité à organiser et réguler le vivre-ensemble, est évidemment concernée au premier chef. De fait, le numérique est un incroyable levier pour différents projets de transformation démocratique, parmi lesquels les civic tech, qui cherchent à transformer notre culture du débat public et le fonctionnement de la démocratie institutionnelle en donnant une place plus importante aux citoyens.

Le présupposé partagé par ces initiatives est que les technologies numériques vont améliorer la transparence des institutions, rendre possibles de nouvelles collaborations entre citoyens et institutions (signalement de corruption, visualisation de budgets...), faciliter la mobilisation de l'opinion publique sur des thématiques (à l'image des pétitions en ligne), permettre de développer des outils pour améliorer la qualité du débat public (plus délibératif et moins cloisonné) et encourager la participation citoyenne afin d'améliorer la représentativité des consultations. Populaire aux États-Unis à partir de 2013, la civic tech se structure autour de deux approches : d'une part ceux qui tentent d'accompagner la formation d'un point de vue citoyen dans le débat public, et ceux qui mettent leurs technologies à disposition des institutions et des citoyens pour contribuer à renouveler la relation entre gouvernants et gouvernés, dans le prolongement des démarches de démocratie participative.

Passé l'emballement des débuts, frôlant le techno-solutionnisme (le numérique va sauver la démocratie), les alertes critiques se multiplient ; et si - en lieu et place de l'ouverture - Internet favorisait les tyrannies menées par des leaders populistes ? Et si l'expression en ligne, notamment sur les réseaux sociaux numériques, encourageait principalement l'expression des colères et la radicalisation des opinions ? L'élection de Trump aux USA, de Bolsonaro au Brésil, le scandale Cambridge Analytica sur le détournement massif de données des utilisateurs de Facebook ou encore l'influence présumée d'agents étrangers dans diverses élections (présidentielles américaines, Brexit...) renforcent les inquiétudes et ouvrent de légitimes interrogations sur le rôle des technologies dans le fonctionnement de nos démocraties.

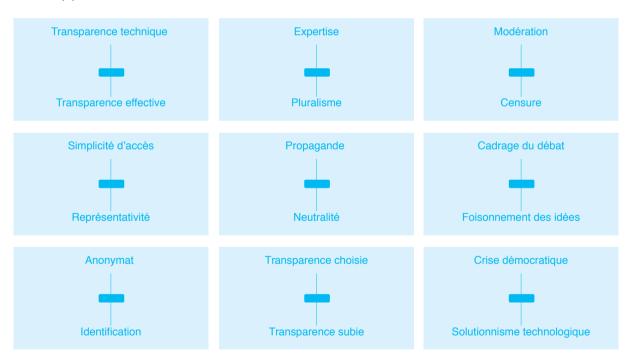
Le document suivant propose d'explorer une série de questionnements à la croisée des enjeux d'innovation technologique et politique afin d'identifier la pluralité des chemins que la démocratie numérique est susceptible d'emprunter.

A quoi pourraient ressembler les outils de participation citoyenne de demain?

Au vu des signaux faibles actuels, quelles formes prendront les détournements de la parole citoyenne ?

Quels défis les futurs artisans des civic tech devront-ils affronter pour construire des solutions qui garantissent la promesse démocratique ?

Afin d'explorer ce sujet, nous nous sommes appuyés sur une communauté d'explorateurs aux expertises et aux intérêts différents : experts, chercheurs, praticiens... Deux ateliers ont été organisés, afin de produire des scénarios prospectifs concrets. Des scénarios vertueux parfois, inquiétants souvent, desquels nous avons tiré une série d'enseignements. Ces ateliers nous ont permis d'identifier des points de tensions, qui constituent autant de choix décisifs pour les modèles de démocratie incarnés dans le développement des civic tech :

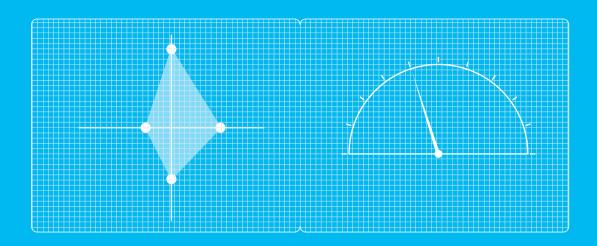


POINTS DE TENSIONS

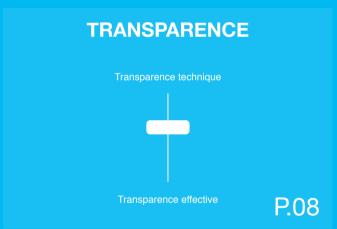
4 points de tension majeurs structurent notre analyse. La grille de lecture qui en résulte est présentée dans la matrice en fin de document.

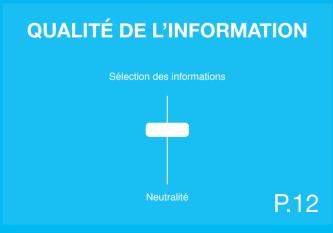
La page ci-après présente les quatre enjeux explorés dans ce document et cherche à rendre visibles ces lignes de tensions et les cheminements possibles : une série de perspectives susceptibles de nous donner un aperçu des évolutions possibles des rapports entre les technologies numériques et la démocratie.

SOMMAIRE











SIMPLICITÉ D'ACCÈS

Penser des outils de participation numérique capables de mobiliser très largement les citoyens est un objectif souvent affiché par les civic tech. Pourtant, cette volonté inclusive est mise à l'épreuve par les enjeux d'accessibilité des démarches. Simplifier l'accès en baissant les contraintes d'entrée élargit le public, mais la simplification ne risque-t-elle pas de diminuer la représentativité de ceux qui s'expriment ? Parallèlement, l'accessibilité poussée à son extrême ne fait-elle pas courir le risque d'une prédation des données personnelles ?

Comment garantir la simplicité d'accès tout en assurant la représentativité ?

On pourrait penser qu'un grand nombre de participants va de pair avec une plus grande diversité d'opinions et donc une plus grande représentativité, or, parfois, faciliter la participation équivaut à raccourcir un formulaire d'inscription ou à ne pas collecter de données ce qui, dans un cas réduit les chances de maîtriser la représentativité de l'échantillon et dans l'autre empêche tout à fait de l'évaluer.

En effet, favoriser le plus grand nombre de contributions en ne demandant pas ou peu d'informations dans un souci de fluidité de l'expérience d'inscription ne permet pas de mesurer la représentativité - et donc la légitimité- du panel qui s'exprime. En d'autres mots, récolter trop peu de données c'est risquer le noyautage.

Un autre risque lié à la simplicité d'accès est celui de la prédation de données. En effet, en abaissant un maximum de barrières comme le numérique ou l'expression écrite, on expose le participant à un risque de prédation de données sous deux formes :

- Des risques lors de l'inscription et l'authentification :
 - un formulaire ne demandant que peu ou pas de données personnelles, pose le problème de la représentativité a posteriori
 - des identifiants simples tels que Facebook Connect ou Google Connect, qui comportent un risque de transfert de données vers ces derniers s'ils sont mal configurés.

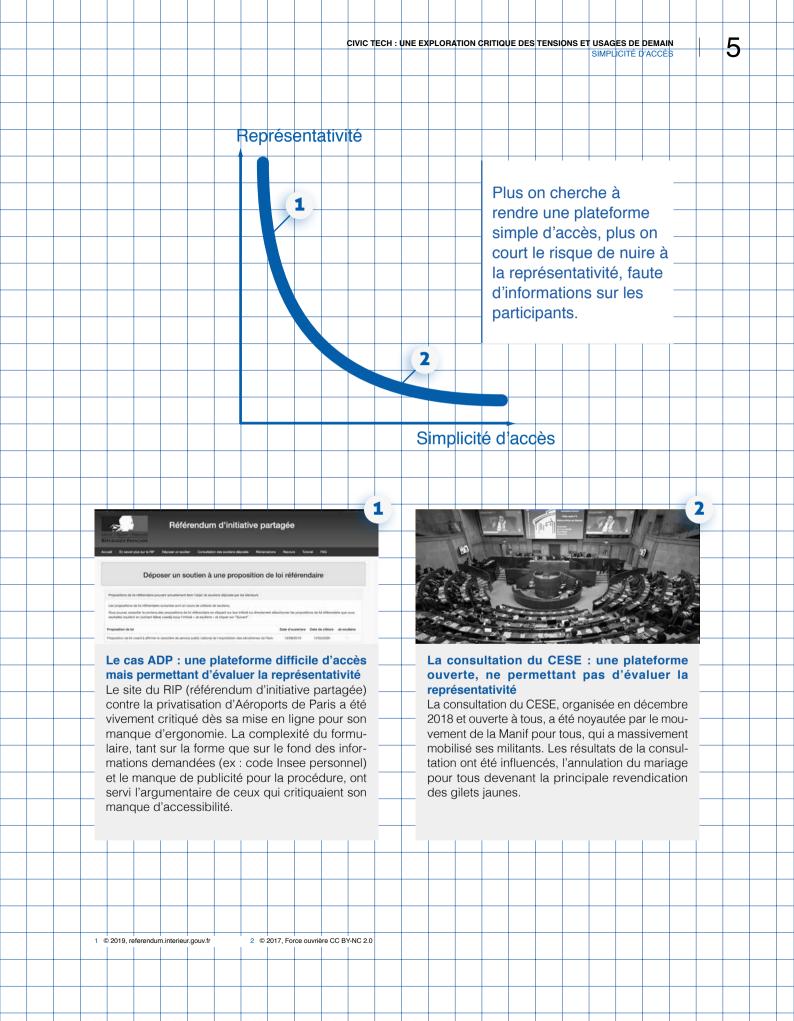
- Des risques lors de la phase de contribution :
 - une technologie innovante présentant des qualités d'accessibilité, à l'image des dispositifs de reconnaissance vocale censés casser la barrière de l'écrit, mais qui exposent au détournement de l'identité des participants.

Par ailleurs trop simplifier l'accès à des démarches peut comporter un risque pour l'intégrité morale des citoyens. Envoyer un agent public au domicile d'un usager semble ainsi tout autant facilitant que risqué au regard de l'integrité d'une éventuelle contribution sur une plateforme de civic tech. En effet, Internet ne garantit pas le secret de l'isoloir.

Puisqu'il faut collecter des données, plusieurs questions semblent désormais se poser sur la manière de les collecter :

De quel degré d'identification des participants avonsnous besoin pour produire une participation légitime? Une contribution dont-on ignore la provenance "vautelle autant" en démocratie que celle d'un citoyen qui a pris la peine de se déclarer?

Il est à noter cependant que toutes les formes de civic tech ne nécessitent pas le même traitement de l'accessibilité. Par exemple, un simple recueil d'idées - sans lien avec la décision - ne demande pas nécessairement le partage de données personnelles sur le contributeur.



si on demande beaucoup d'informations

alors

on peut promettre

· la représentativité

on prend le risque

· de réduire l'accessibilité



FICTION _

PARU EN _ 2035

L'BOS

POLITIQUE

MONDE

ÉCONOMIE

CULTURE

OPINIONS DÉBATS

TENDANCES

2049

VIDÉOS

PHOTOS

Morlaix : essouflement du budget participatif annuel

Par Jean Vacar Publié le 22 octobre 2035 à 10h36

La ville de Morlaix a clôturé fin novembre son budget participatif annuel avec un taux de participation historiquement bas. La faute, selon les responsables, à un dispositif antifraude trop musclé.

La ville, qui avait été victime d'un noyautage massif l'année précédente, avait en effet investi cette année dans une procédure d'identification exigeante afin de s'assurer que seuls des usagers strasbourgeois participent.

Un dispositif de reconnaissance faciale interrogeait ainsi les aspirants participants sur leurs derniers trajets et leurs dernières activités dans la ville, sur la base des fichiers vidéos municipaux. L'interview, qui ressemblait plutôt à un interrogatoire, a découragé l'écrasante majorité des habitants d'habitude fidèles à la démarche.

Si la mairie a regretté le faible nombre de participants, elle s'est cependant dite très satisfaite de la haute qualité des contributions déposées par les 30 participants.

si on demande **peu** d'informations

alors

on peut promettre

· l'accessibilité

on prend le risque

- · de compromettre la représentativité
- · d'exposer les participants à une collecte plus large de ses données personnelles
- · de mettre en danger l'intégrité des contributions



FICTION

PARU EN $_$ 2035

VR.ama

Civic bots : la stratégie inédite du gouvernement pour le grand débat

Francis Mirani publié le 22/10/2035

À l'occasion du vingt-cinquième Grand Débat National, le gouvernement s'est fixé un objectif de participation des plus ambitieux. La stratégie inédite dévoilée par la Ministre doit ainsi permettre d'atteindre 80% de participation. Plusieurs millions de civic bots, des assistants vocaux dernier cri, seront ainsi distribués gratuitement pour les ménages français qui souhaitent participer au Grand Débat en toute simplicité.

Participer au Grand Débat pourra ainsi se faire à l'oral, en répondant simplement aux questions posées par le robot. Le temps de parole sera limité à une heure maximum par personne détectée par le bot, et ce sur toute la flotte de civic bots participant à l'opération.

La solution semblait idéale, mais le CNNum pointe cependant du doigt des risques au sujet de la collecte de données et celui de l'intégrité des contributions. Et si les conversations étaient enregistrées à l'insu des participants pour constituer un fichier d'opposants ? Et si les participants s'exprimaient sous la menace d'un tiers ?

Infaillible en terme d'authentification, la technologie vocale n'offrirait pas de possibilité de contrôle sur la situation de contribution et n'est de ce fait pas préservée du risque de noyautage. Par ailleurs, les derniers progrès de la technologie vocale font courir le risque du fichage.

TRANSPARENCE

La transparence est présentée comme un préalable à l'ouverture démocratique et à la confiance des citoyens. Bien souvent elle est associée à l'ouverture des données. Pourtant, cette démarche d'ouverture des bases de données, souvent complexes à exploiter, pose plusieurs questions.

Comment rendre la transparence technique effective ?

Plus on cherche à apporter de la transparence sur la méthode de traitement ainsi que les contributions elles-mêmes, plus on court le risque de tomber dans une technicité peu accessible, et donc, paradoxalement, une transparence peu effective faute de lisibilité.

Concernant la méthode de traitement, elle se rapporte de plus en plus souvent aux algorithmes utilisés ou aux fichiers de contributions. Cependant, la mise à disposition de ces éléments passe le plus souvent par des tableaux de données compliqués à analyser sans compétences techniques et parfois impossibles à ouvrir sur un ordinateur portable classique. Les difficultés rencontrées par les utilisateurs ne permettent alors pas à cette transparence d'être effective.

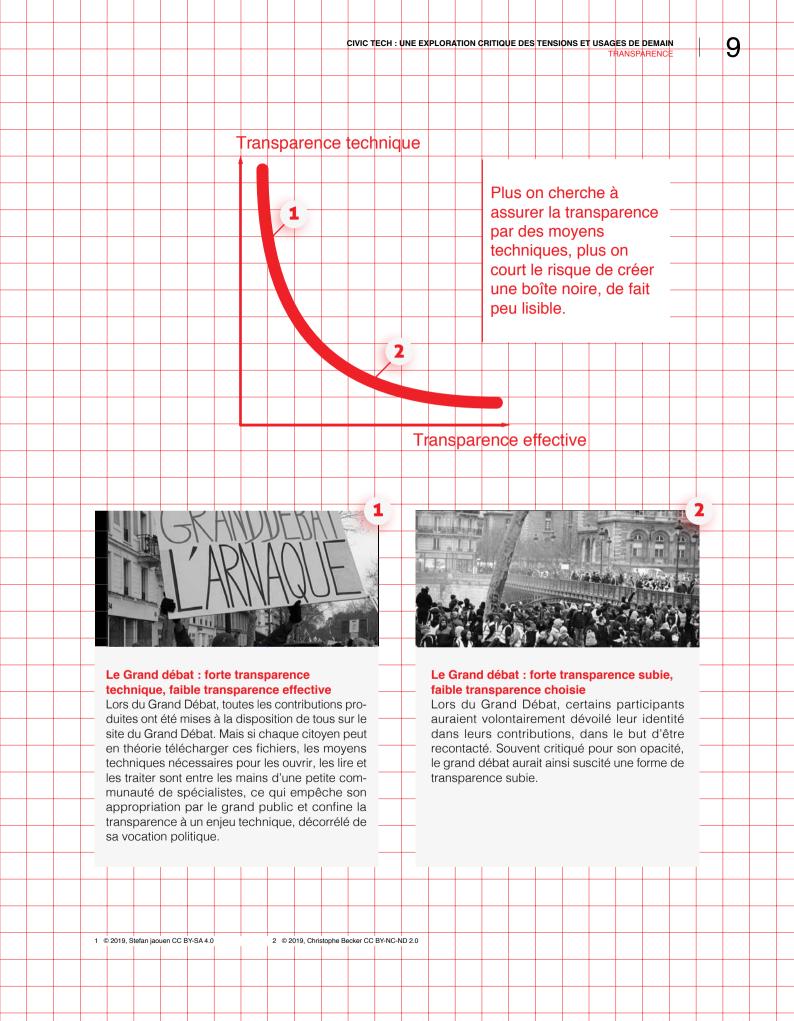
Mais la transparence pose également d'autres problèmes si elle est mal orchestrée :

- Les mésusages: les participants incluent parfois dans leurs contributions des données personnelles en dehors du cadre prévu. L'ouverture des données entraîne alors une divulgation accidentelle de données personnelles.
- Le risque d'identification des participants: l'ouverture des données peut permettre d'identifier certains participants sans leur consentement.
 Partager des précisions sur l'environnement (la rue,

le quartier), le métier ou l'opinion politique peut en effet être un facteur de réidentification.

Dès lors, plusieurs questions s'ouvrent aux acteurs de la civic tech qui souhaitent assurer la transparence de leur démarche :

- Quel niveau de pédagogie permettrait de prévenir les mésusages ?
- Quelle méthode d'ouverture peut garantir l'absence de réidentification possible ?



si on ouvre des données retraitées

alors

on peut promettre

· la lisibilité

on prend le risque

- · d'un manque de neutralité
- · de générer de la défiance



FICTION



LES UNES LES DOSSIERS LES DOCUMENTS CONTACTS

COMMANDES DE NUMÉROS FOIRE AUX QUESTIONS

Affaire Comparalgo: la procédure de demande d'annulation des élections est lancée

Posté le 20 décembre 2035

Plusieurs associations ont demandé mardi l'annulation et le report des élections nationales suite à la publication des statistiques d'utilisation de l'application Comparalgo. Selon les données publiées par l'INSEE, l'application aurait été utilisée par 40% des électeurs, un chiffre important, qui selon le collectif d'associations porteuses du recours, a pu faire basculer les résultats de l'élection.

L'application Comparalgo, qui permet de comparer les algorithmes des différents candidats aux élections selon chaque thème de campagne, avait été au centre d'une controverse à l'automne pour des analyses parfois subjectives des algorithmes.

La demande de recours du collectif associatif cite notamment le slogan de l'application, jugé populiste: «Faites confiance aux maths plutôt qu'aux belles paroles».

si on ouvre des **données brutes**

alors

on peut promettre

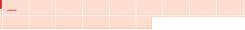
- · la neutralité
- · la confiance

on prend le risque

· d'un manque de lisibilité



_ FICTION _





LE JOURNAL

INTERNATIONAL

FRANCE

ÉCONOMIE

CULTURE

DOSSIERS

LE STUDIO

LE CLUB

PARU EN _ 2037

ARTICIPEZ

Haro sur la fausse transparence

18 OCTOBRE 2037 | PAR MARION CORNE

Depuis la loi de transparence promulguée en janvier 2036, les candidats à l'élection présidentielle doivent désormais publier les algorithmes et principes algorithmiques (origines des données utilisées, architecture de la solution etc.) qu'ils souhaiteraient mettre en place suite à leur élection. Une plateforme prévue à cet effet requiert ainsi la soumission de fichiers pour la dizaine de thématiques prévues au décret.

Mais 2 ans après la mise en ligne de cette nouvelle plateforme publique, la mise en oeuvre fait débat. Pour Michel, l'un des citoyens rapporteurs de la loi , "Personne n'a veillé à la médiation". Selon lui, comme pour beaucoup d'autres, les fichiers sont trop complexes pour un profane de la data.

Pour le Ministre de la Démocratie qui s'est exprimé sur le sujet, les citoyens doivent monter en compétence sur le sujet, c'est une affaire de «culture des algorithmes».

QUALITÉ DE L'INFORMATION

La qualité de l'information rendue disponible aux citoyens en amont d'une consultation est un élément essentiel pour organiser un débat informé et une collaboration constructive entre élus et citoyens. Prendre une décision collective et légitime nécessite en effet un égal accès à l'information entre les parties prenantes.

Comment garantir une information préalable de qualité tout en assurant sa neutralité ?

Un débat dit réussi, qu'il soit en ligne ou hors ligne, semble devoir prendre en compte l'ensemble des informations disponibles : historique des décisions et leurs effets controversés, marges de manoeuvre, moyens à disposition etc., si besoin au moyen de rapports d'experts.

C'est d'ailleurs un élément auquel ont été attentifs les grands garants de la première convention citoyenne pour le climat organisée au CESE en octobre 2019. Au démarrage de la convention, ont ainsi été mis à disposition des 150 participants toutes les informations estimées nécessaires, pour la plupart, des rapports d'expertise scientifique.

Mais si le sujet climatique fait aujourd'hui consensus sur sa cause (anthropique) et l'objectif visé (réchauffement inférieur à deux degrés), tous les champs de l'action publique ne connaissent pas le même sort. Les désaccords sur les causes et les objectifs peuvent ainsi teinter politiquement l'expertise, et rendre difficile la mise à disposition d'une documentation neutre en amont d'une consultation. Si l'on imaginait une convention citoyenne au sujet de la réforme des retraites, on pourrait ainsi s'attendre à ce que les grands garants éprouvent plus de difficultés à établir une documentation neutre. Le sujet de la réforme des retraites est en effet un sujet de société où l'objectif visé dépend de préférences politiques. Quelques exemples d'objectifs défendus par les différentes parties prenantes à ce débat permettent facilement de s'en rendre compte : « équilibrer le système de retraite et garantir une retraite aux jeunes », « garantir la retraite à 62 ans », « respecter un

contrat d'embauche signé il y a 40 ans » etc. La parole experte, sur un sujet politique, prend ainsi le plus souvent appui sur des postulats eux-mêmes politiques. Si l'expertise promet de rendre le débat plus intelligent, elle peut donc aussi risquer de l'instrumentaliser.

A l'inverse, favoriser une parole citoyenne plutôt qu'experte comporte également son lot de biais. Une information crowdsourcée, non sélectionnée, peut prendre la forme d'une somme d'intérêts particuliers ne permettant pas de voir émerger l'expression d'un intérêt général.

Bien évidemment, aucune de ces options n'est exempte de biais. En effet, l'actualité récente montre que si les experts sont capables d'instrumentaliser des faits dans l'optique d'une victoire électorale (exemple du Brexit, ci-contre), la parole citoyenne souvent par le biais des réseaux sociaux numériques - peut aussi largement contribuer à la circulation des infox (ou fake news).

S'il semble nécessaire de chercher à égaliser le niveau d'information des participants avant la mise en oeuvre d'un dispositif participatif, comment garantir que ces informations mises à disposition, nécessairement sélectionnées, soient neutres de toute orientation politique ? Existe-t-il une méthode pour garantir la neutralité d'une information ?



QUALITÉ DE L'INFORMATION

si on **sélectionne** l'information

alors

on peut promettre

- · une information plus simple et plus digeste
- · une égalisation du niveau d'information des participants

on prend le risque

· d'instrumentaliser le débat



FICTION _

PARU EN _ 2031



Coach civique virtuel: l'alerte rouge des chercheurs

Par Le Parisien

Le 22 octobre 2031 à 11h29

Depuis le premier janvier 2030, la Commission Nationale du Débat Public impose à toutes les plateformes de consultation la mise en place d'une phase d'information alimentée par des experts agréés et suivie par un test de pré-participation. Ce test de 30 mn évalue les connaissances des participants sur les différents thèmes abordés lors de la phase d'information. L'obtention d'un score minimum à ce test est rendu obligatoire pour accéder à l'espace de participation.

Censé favoriser la qualité des débats, le dispositif fait cependant polémique. Plusieurs entrepreneurs se sont élevés contre cette mesure qui rend inaccessible le débat à une partie de la population. Pour faire face à la baisse de chiffre d'affaires engendrée par la diminution du nombre de participants, un collectif de civic tech a développé un coach virtuel permettant de «réviser» les données à connaître pour réussir le test d'expertise minimum permettant de participer.

Devant la rapide augmentation du nombre d'utilisateurs, un groupe de chercheurs a mis en garde contre un risque d'instrumentalisation politique. Louise Jeanne, chercheuse au Medialab a notamment dénoncé une «propagande individualisée», observant que les informations sélectionnées par le gouvernement n'étaient pas remises en débat par le chatbot.

si on ne sélectionne pas l'information

alors

on peut promettre

· la neutralité

on prend le risque

· de complexifier la montée en compétences des participants



FICTION _

PARU EN _ 2032

La Sonde

ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

vinéne

ADINIONS ...

CULTURE ~

M LE MAG ~ SERVIC

Q

Vitalité des médias : le bon élève suédois

Par Fabienne Sasonabi - Publié aujourd'hui à 03h51, mis à jour à 12h17

Tout est parti d'une assemblée citoyenne qui avait suggéré en 2021 le démantèlement des média d'information traditionnels. L'avis consultatif remis proposait de refonder des médias d'information citoyens ayant pour but de garantir le pluralisme et la représentation des intérêts du grand public.

Moins de dix ans plus tard, les fréquences des anciennes radios et télévisions sont ré-attribuées aux différents groupes volontaires pour animer des émissions. Rapidement, des médias citoyens émergent de toutes part pour raconter l'actualité sous un angle singulier. Naissent ainsi la chaîne des fans de tarot, celle de l'union des pêcheurs en eaux vives, celle des adeptes du kabhadi, la chaîne de radio des anciens élèves d'un lycée, et celle du lobby favorable à la limite des 150km/h sur les routes nationales.

A l'époque, les terrasses de cafés s'improvisent plateaux de débats, et on ne peut bientôt plus aller boire un fika en ville sans se retrouver interviewé au sujet de la réforme des fonds de pension. Dix ans plus tard, l'expérience se révèle bénéfique : les médias citoyens fonctionnent toujours et ont gagné quelques victoires. La chaine des sclérodermiques suédois a par exemple réussi à porter en deux ans le sujet de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares et de leurs aidants à l'agenda politique.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Une fois que la question de savoir qui peut s'exprimer est réglée, il reste encore à définir comment cette expression doit être articulée, hiérarchisée et mise en valeur. Sans contrainte de forme, on peut courir le risque d'un foisonnement illisible d'idées, qui ne permette pas la délibération car trop riche pour être digéré par les autres participants au débat. Inversement, en contraignant la forme des contributions, on court le risque de brider la liberté d'expression.

Comment garantir la liberté d'expression tout en assurant la lisibilité ?

Plus on cherche à structurer, modérer, organiser les débats, dans le but de canaliser le foisonnement des idées en une matière lisible et appropriable par l'ensemble des participants, plus on court le risque de nuire à la liberté d'expression, en donnant par exemple plus de poids à certaines idées ou en invisibilisant certains propos regroupés avec d'autres.

La liberté d'expression, fondement de nos démocraties modernes, peut parfois mener à un foisonnement d'idées peu lisible, qui ne rend pas service à la démocratie, faute de pouvoir être approprié facilement et pris en compte dans le temps du débat ou lors de sa synthèse. Le foisonnement peut par ailleurs être la porte ouverte au nivellement par le bas du débat, par le trolling ou l'irruption de fake news, chacun pouvant être producteur de contenu.

Structurer le débat en hiérarchisant (par exemple : regrouper les contributions) ou en modérant (modération a posteriori ou modération a priori via des dispositifs comme le shadow banning, une pratique de modération automatique visant à invisibiliser ou limiter l'audience de publications sans en informer l'auteur), peut permettre de rendre ce "magma" contributif plus digeste, plus délibératif et donc plus actionnable dans un cadre démocratique. Mais c'est aussi risquer

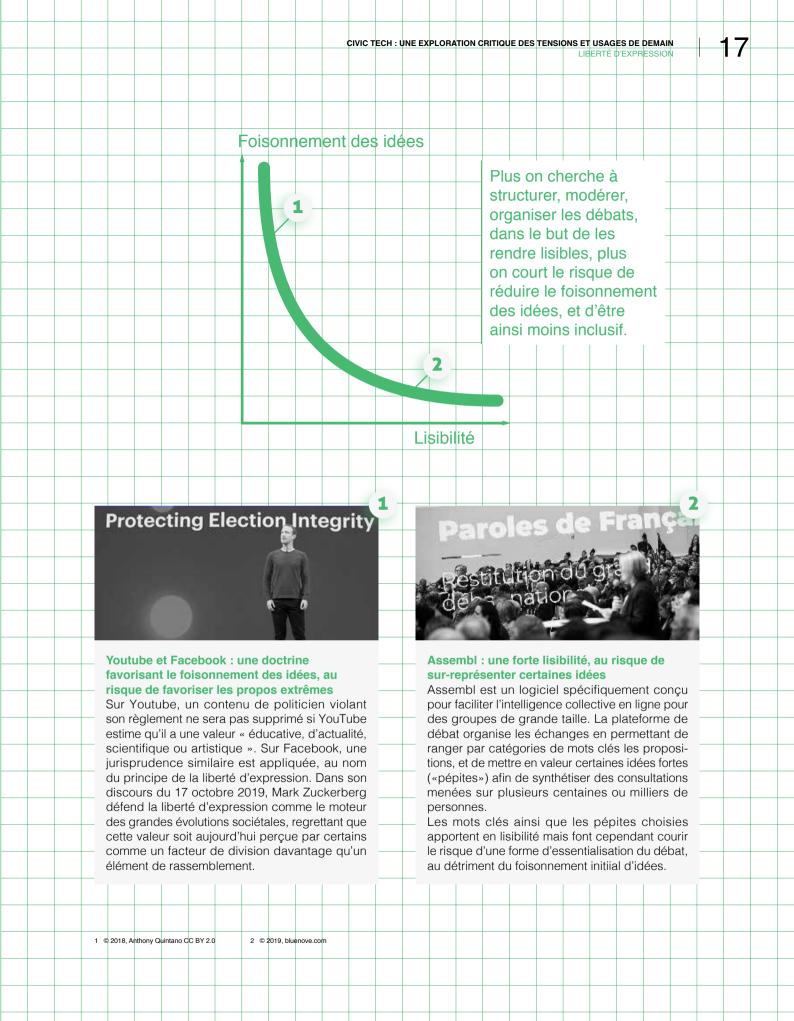
d'invisibiliser, d'orienter, de sur-représenter voire de censurer certaines contributions et d'encourager des agrégations abusives jusqu'à encourager l'essentialisation des arguments.

Le risque d'orientation est probablement le plus fort. D'une part, l'étape de synthèse peut être l'occasion de reformulations qui réorientent les propos. D'autre part, les plateformes de civic tech peuvent être considérées comme la mise en technologie de projets politiques (Mabi, 2017). De ce fait, le cadre de contribution (taille des champs de contribution, espace ouvert vs procéduralisé etc.) peut lui aussi brider la liberté d'expression.

En contexte démocratique, où exprimer son opinion est un droit fondamental, quelle frontière installer entre modération et censure ?

Tout le monde - responsables politiques, leaders d'opinions, ou simples citoyens - doit-il se voir octroyé la même liberté d'expression ?

La synthèse d'un intérêt général est-elle réalisable par des tiers à posteriori de l'enregistrement d'une somme d'intérêts individuels ?



si on laisse libre cours au débat

alors

on peut promettre

· le foisonnement des idées

on prend le risque

· de perdre en lisibilité.



FICTION _

PARU EN _ 2031

MENU









Présidentielles : clôture de la commission d'investiture avec un chiffre de participants record

Par Clémentine Moglio — 10 avril 2031 à 13:28

La commission d'investiture des candidats à l'élection présidentielle vient de se clôturer avec la validation d'un nombre record de candidats. 69 candidatures seraient ainsi déclarées.

Ce record aurait été atteint grâce à l'application "élisée-moi" qui permet d'enregistrer sa candidature en quelques clics. 12 000 candidats avaient initialement déposé leur candidature sur l'application. Si de nombreux candidats ont retiré leur inscription dans les premiers jours, l'efficacité de l'application a permis de valider le maximum de candidats envisageables dans le cadre des institutions en automatisant la recherche des 500 signatures requises à la validation d'une candidature.

Pendant que cette soixantaine de candidats vont être coachés par l'application tout au long de leur campagne, la CNDP - Commission Nationale du Débat Public - se remue les méninges pour cadrer cette campagne présidentielle hors normes. Tous ces candidats vont en effet devoir bénéficier des mêmes opportunités de visibilité dans les médias pour garantir un cadre démocratique. Au-delà du temps de parole, c'est également l'ordre de passage qui va devoir être pris en compte a révélé la présidente du CNDP : « Les candidats passant en premier et en dernier sur les ondes bénéficieront d'un avantage qu'il va falloir équilibrer» a-t-elle annoncé.

si on structure le débat

alors

on peut promettre

· une bonne qualité de délibération

on prend le risque

- · d'invisibiliser certains propos
- · de travestir la nature des propos tenus



FICTION

PARU EN _ 2035

Trans-Humanité



SOCIAL-ECO

CULTURE ET SAVOIR SPORTS MONDE PLANÈTE EN DÉBAT VOS DROITS

Vanessa Vernon: comparer les programmes politiques, pas si facile

Mardi, 22 Octobre, 2035 | Par Cathy Dos Santos

Son application compare les programmes politiques à travers un chatbot conversationnel et promet de révolutionner les prochaines élections. Interview avec la fondatrice :

D'où vous est venu l'idée ?

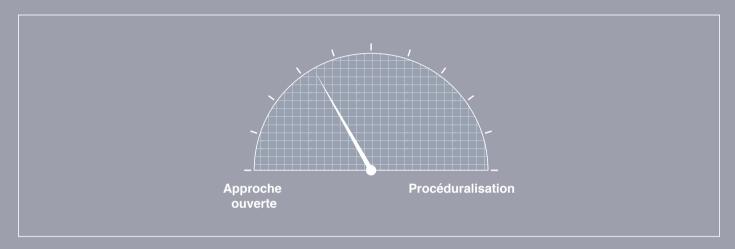
VV : Depuis l'instauration des élections à l'aveugle, le lectorat des programmes politiques a fondu. Les gens n'arrivent plus à s'identifier aux candidats, nous avons voulu leur permettre de s'identifier facilement aux programmes.

Ne pensez-vous pas que le formatage peut risquer de travestir les idées des candidats ou donner l'impression que tous les candidats se valent ?

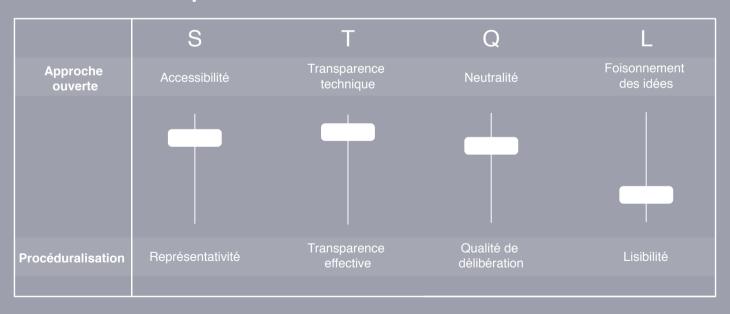
VV : En effet, nous n'en sommes pas à l'abri et nous y veillons constamment. Cependant, nous ne pouvons pas lutter contre un certain effet d'apprentissage des candidats présents sur la plateforme. C'est ce qu'il s'est par exemple produit avec le cas du parti orange. Ce parti était le seul à proposer un axe de programme sur le transhumanisme et notre chatbot a mis en valeur cette distinction, ce qui pourrait avoir poussé les autres candidats à le copier et à proposer eux aussi des mesures sur cet axe.

CONFIGURER LA CIVIC TECH

1. Choisir son approche



2. Faire des compromis



S - Simplicité d'Accès

La volonté d'accessibilité est liée à une approche ouverte de la participation : peu de données sont demandées aux participants et l'accès à la plateforme en est ainsi simplifié pour favoriser l'engagement du plus grand nombre.

L'impératif de représentativité est lié à une approche procéduralisée de la participation : beaucoup de données sont demandées aux participants afin de pouvoir juger de leur capacité à rendre compte de la volonté collective des citoyens.

T - Transparence

La transparence technique est le corollaire d'une approche ouverte de la participation : les données sont ouvertes sans retraitement, ce qui permet, par exemple, la contre-analyse par des acteurs variés.

Le souci pour la transparence effective est lié à une approche procéduralisée de la participation : lorsqu'une procédure est ouverte à tous, la transparence technique ne suffit pas à empêcher un effet "boîte noire" qui limite la légitimité du dispositif. Il convient alors d'encourager un partage des données retraitées, afin de donner confiance dans la procédure.

Q - Qualité de l'Information

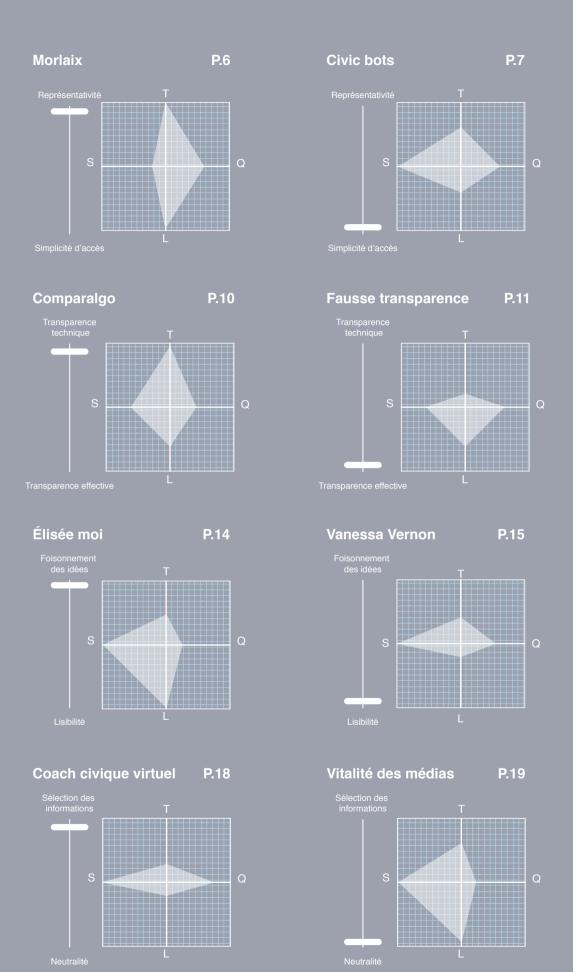
La volonté d'assurer un traitement neutre des informations fournies en amont des débats est indispensable dans le cadre d'une approche ouverte de la participation : l'information fournie aux participants en amont d'une consultation n'est pas sélectionnée afin de ne pas risquer d'influencer les participants.

La promesse d'améliorer la qualité de la délibération est associée à une approche procéduralisée de la participation. Y parvenir demande d'égaliser au maximum le niveau d'information entre les participants : la sélection opérée pour cette formation est potentiellement un objet de controverses dans la mesure où elle ne permet plus de représenter tous les points de vue.

L - Liberté d'Expression

Le foisonnement des idées est la conséquence d'une approche ouverte de la participation. Il s'agit de laisser libre cours aux échanges en acceptant une grande diversité de points de vue.

En revanche, assurer la lisibilité des points de vue exprimés est essentiel dans une approche procéduralisée de la participation. En structurant le débat, on risque cependant de sur-représenter certaines contributions de leur accorder une moindre visibilité.



T - Transparence
Q - Qualité de l'information
L - Liberté d'expression

POUR CONCLURE

◆ Chaque solution de civic tech empreinte un chemin différent en fonction des choix et des compromis opérés lors de la conception. Chaque combinaison de choix permet de tenir une promesse démocratique différente. Comme nous avons pu le voir, si le développement de la civic tech est porteur d'espoir de transformations démocratiques, les questions restent nombreuses. Loin d'être le remède annoncé à la crise, notre enquête montre que ces nouvelles formes de participation sont pleines de fragilités qui invitent à s'interroger sur le développement des civic tech et la trajectoire de la démocratie numérique.

L'entrée par les tensions que nous avons proposé montre à la fois la force des technologies numériques en démocratie (notamment en termes d'inclusion, d'accessibilité, de pluralisme démocratique et de transparence) tout en pointant les ambiguïtés structurelles qui accompagnent leurs usages (risques d'instrumentalisation, de censure, d'opacité, d'exclusion..). Il n'y aura donc pas de solution miracle - ni de technosolutionisme- à la crise démocratique!

Cette mise en perspective doit nous rappeler, une fois de plus, que les technologies et méthodologies ne sont pas neutres, qu'elles incarnent des choix et des valeurs, et contribuent à leur diffusion. En effet, il semble que deux choix fondamentaux doivent être faits à la création d'une plateforme civic tech : d'une part, un choix politique relatif à l'objectif démocratique visé (approfondir de la démocratie représentative vs impulser la démocratie directe), d'autre part un choix méthodologique qui structure l'agir démocratique (procéduralisation de la participation vs approche ouverte de la participation). Chaque choix ouvre des perspectives mais expose aussi à de nouveaux risques. Il n'y a pas de solution simple : chaque ligne nous force à négocier nos promesses.

Il faut par ailleurs noter que malgré tout le pouvoir qu'on leur confère, les civic tech ne dessineront pas à elles seules l'avenir de la démocratie. Si les technologies numériques sont productrices de normes et peuvent parfois "faire la loi", pour paraphraser Lawrence Lessig, elles ne sont pas les

seules et d'autres sources de normativité, partagent notre capacité à construire le futur (juridique, politique...).

Réussir à faire se rencontrer ces formes de normativité et croiser les points de vue est un défi de taille pour la démocratie numérique. La mise en débat des évidences concernant les technologies numériques devrait nous permettre de questionner leur rôle de "fournisseur de progrès social" et de discuter des valeurs qui sous-tendent notre modèle de société et l'ambition démocratique qu'on lui confère. Veut-on des technologies plus inclusives et qui encouragent l'intelligence collective ? Quelles concessions sommes nous prêts à faire ?

S'orienter dans cette complexité technopolitique est un challenge pour les acteurs de la communauté, les institutions démocratiques, les citoyens et les observateurs qui les accompagnent. Nous espérons que ce document apportera une modeste contribution à l'identification de chemins vertueux, si pluriels et incertains soient-ils.

